

Monsieur Bernard RAYARD



La Courneuve : une révision du PLU pour "catalyser" les nouveaux projets

08/04/2015

 [Voir la carte IAU des projets et zonages alentour](#)

Du Central Park aux 6-Routes, en passant par la reconversion du site Eurocopter ou de la friche Babcock, le PLU de la Courneuve, qui date de 2008, n'est plus tout à fait à jour. Avant que la compétence ne remonte au territoire dans la hiérarchie métropolitaine, le 1er janvier 2016, la Ville prépare une révision du règlement. Elle lance une consultation en trois lots, pour désigner un AMO suivant la révision, un pour animer la concertation, et un pour monter un règlement local de publicité (RLP).

Les secteurs se "calent" petit à petit à l'approche de la création de la Métropole du Grand Paris et de ses territoires intercommunaux chargés des PLU-I. Villetaneuse et Saint-Denis élaborent leur PLU. La Courneuve et Saint-Ouen ont également entamé des procédures de révision. Pendant ce temps, Plaine Commune esquisse un futur PLU intercommunal, sous la forme d'un SCoT révisé.

Au tour, à présent, de la Courneuve, qui cherche des prestataires pour mener les procédures de révision. Tout au long de la démarche, la commune sera assistée par l'agence City Linked, ainsi que par les avocats du cabinet Peyrical et Sabattier.

Il n'y a pas que les évolutions institutionnelles. Il y a aussi les projets urbains. En révisant son PLU, La Courneuve compte surtout actualiser ses orientations d'aménagement et de programmation (OAP), et en créer de nouvelles pour les nouveaux secteurs, identifiés depuis l'adoption du PLU actuel, en 2008.

De quoi préciser l'avenir de plusieurs projets d'ampleur, au premier rang desquels le fameux Central Park du Grand Paris, qui concerne surtout la Ville au niveau du site des Essences (propriété du ministère de la Défense), et dont le dialogue compétitif, qui réunit 4 urbanistes, se déroule actuellement. Non loin, la ZAE Mermoz n'est pas non plus couverte par une OAP. Ici, la Ville souhaite éviter le mitage du tissu industriel par des opérations de logements ou d'équipements peu adaptés.

Une problématique à l'opposée d'autres secteurs économiques de la Courneuve, qui doivent au contraire préparer leur mutation vers plus d'urbanité, à l'instar de la friche Babcock, de la ZA du Rateau qui va bénéficier de la nouvelle gare du Bourget du Grand Paris Express, des 8 hectares du site Eurocopter où 45 000 m² doivent s'implanter le long de l'avenue Marcel-Cachin, dos à un datacenter, ou même du centre-ville, où la mutation de l'emprise KDI va être étudiée à partir du mois de mai 2015.

Synthèse des projets de la Courneuve à intégrer au PLU - doc Ville - [cliquer pour agrandir](#)



> Lire : Quelle vocation pour les secteurs Eurocopter, Mermoz et Rateau ?

Reste enfin l'action à mener sur les quartiers plus résidentiels, comme aux Quatre-Routes, en cours de renouvellement sous l'impulsion de Plaine Commune Aménagement. Au niveau du quartier de la gare, dans un secteur sous forte pression foncière, la Ville prévoit de dessiner une OAP sur la base des études actuellement menées par Tandem +. Autour de la future gare des Six Routes, ce sont les orientations issues de l'étude Castro-Denissof qui vont devoir être intégrées au PLU. Enfin, l'OAP des 4000, qui vont voir leur dernière barre démolie, va également subir un petit lifting, en particulier au niveau du quartier nord, qui a fait l'objet des interventions les plus légères à ce jour. **Hugo Christy**

Date limite de réponse : 4 mai 2015

> Télécharger l'avis d'appel public à la concurrence en intégralité